

ADMINISTRATION COMMUNALE 2

INFORMATIONS COMMUNALES

Billet de la municipalité 3-10  
Les nouvelles du conseil communal 11

CAUSE TOUJOURS 12-17

ECHO DU RETROVISEUR

Le Jorat... passage de nombreuses  
voies de communications 18

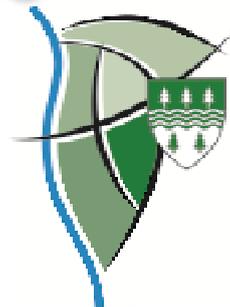
SOCIETES LOCALES 19-25

INFOS/PETITES ANNONCES 26-27

ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL 28

# L'Echo

Journal d'information  
de la commune  
de Jorat-Menthue





**MUNICIPALITE**

**Line Gavillet**

**Syndique**

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06  
 mail. [line.gavillet@jorat-menthue.ch](mailto:line.gavillet@jorat-menthue.ch)  
 Suppléant : Didier Schmid

Administration générale – Relations extérieures  
 Cimetières  
 Ecole - Eglise  
 Finances  
 Personnel administratif et tech.

**Claude Racine**

**Vice-syndic**

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37  
 mail. [claudio.racine@jorat-menthue.ch](mailto:claudio.racine@jorat-menthue.ch)  
 Suppléant : Giuseppe Greco

Bâtiments - Refuges  
 Déchets  
 Eau  
 Epuration

**Bernard Joss**

**Conseiller municipal**

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39  
 mail. [bernard.joss@jorat-menthue.ch](mailto:bernard.joss@jorat-menthue.ch)  
 Suppléant : Claude Racine

Domaines - Terrains  
 Eclairage public  
 Forêts – Chemins Forestiers  
 Parcs et promenades  
 Service du Feu, PCi

**Giuseppe Greco**

**Conseiller municipal**

tél. 078 623 12 34  
 mail. [giuseppe.greco@jorat-menthue.ch](mailto:giuseppe.greco@jorat-menthue.ch)  
 Suppléant : Bernard Joss

Culture (sociétés locales, manifestations)  
 Police des constructions  
 Passeport-vacances  
 Social

**Didier Schmid**

**Conseiller municipal**

tél. 021 731 28 54 / 079 213 25 84  
 mail. [didier.schmid@jorat-menthue.ch](mailto:didier.schmid@jorat-menthue.ch)  
 Suppléante : Line Gavillet

Aménagement du territoire (urbanisme)  
 Police  
 Routes - Transport  
 SI (gaz, électricité, téléphone)  
 Voirie  
 Energie

**SECRETARIAT MUNICIPAL**

Rue du Collège 5  
 1062 Sottens  
 tél. 021 905 51 15  
 mail. [greffe@jorat-menthue.ch](mailto:greffe@jorat-menthue.ch)

**Secrétaire municipale : Joëlle Braillard**  
 Assistée par Chantal Lanz

**CONTROLE DES HABITANTS**

tél. 021 905 51 20  
 mail. [habitants@jorat-menthue.ch](mailto:habitants@jorat-menthue.ch)

**Contrôle des habitants : Céline Grognuz**  
**Horaires d'ouverture au public**  
 Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h  
 Jeudi 09h-11h / 14h-16h

**BOURSE COMMUNALE**

Rue du Collège 5  
 1062 Sottens  
 tél. 021 905 43 47  
 mail. [bourse@jorat-menthue.ch](mailto:bourse@jorat-menthue.ch)

**Boursière communale : Clémence Grognuz**  
 Assistée par Céline Grognuz

**Bourse – Horaires d'ouverture au public**  
 Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

**PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT**

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron  
 Pascal Stucki, Forestier-bûcheron  
 Mathieu Bichsel, Apprenti Forestier-bûcheron  
 Colin Débaz, Apprenti Forestier-Bûcheron  
 Arthur Viret, Apprenti Forestier-Bûcheron

**PERSONNEL D'EXPLOITATION**

Steve Buetiger, Employé communal  
 Wilson Cardoso, Fontainier  
 Jérôme Gingins, Agent d'exploitation  
 Roland Schmutz, Employé communal

**PRESIDENT DU  
 CONSEIL  
 Frédy-Daniel  
 Grossen**  
 Au Quartier Latin 3  
 1059 Peney-le-Jorat  
 Tél. 021 903 32 01

**Gestion équipe  
 forestière**  
 Roland Rapin



## Chères habitantes et chers habitants de Jorat-Menthue,

L'année 2020 a commencé avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne, du 9 au 22 janvier qui ont donné l'opportunité aux enfants de nos villages à participer à des tournois inter-écoles, et de se rendre sur les sites des épreuves sportives. La neige qui a très vite fondu chez nous, est heureusement restée en altitude. Mais l'hiver n'est pas terminé, et il peut nous réserver encore des surprises.

La municipalité travaille à l'élaboration du plan communal d'affectation (nouveau nom pour le plan général d'affectation). Je me répète un peu, mais ce dossier va nous prendre quelques années !

La mise à l'enquête de la partie Nord de l'Emetteur est terminée, les travaux de rénovation des futurs bureaux de l'administration communale pourront démarrer, dès que les soumissions seront rentrées.

Quant aux travaux routiers à Villars-Tiercelin, ils reprendront ce printemps.

Les quatre appartements du collège de Peney-le-Jorat fraîchement rénovés, sont occupés, mais à l'heure où j'écris, l'appartement de 4 pièces ½ est encore à louer.

L'automne passé, nous avons fêté les 10 ans de service de Steve Bütiger, employé communal en charges de la voirie, que vous avez sûrement eu l'occasion de côtoyer dans chacun de vos villages, occupé à la tonte des gazons, à l'arrosage des fleurs ou au déneigement, veillant tout au long de l'année à l'entretien de toutes nos infrastructures.



Wilson Cardoso et Steve Bütiger

10 ans aussi de service pour Wilson Cardoso, qui avait été engagé à l'entretien des bâtiments communaux de Villars-Tiercelin, et qui a suivi une formation de fontainier. Actuellement, il partage son temps entre le service des eaux de la commune et celui de l'association intercommunale des eaux du Haut-Jorat.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs consciencieux et très engagés dans leur fonction, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Au sein de l'administration communale, Céline Grognez, responsable du contrôle des habitants, a suivi une formation, en cours d'emploi, de cadre en administration communale pendant ces 2 dernières années. Elle a réussi brillamment tous les examens. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur ses compétences et sur le dynamisme de toute notre équipe administrative.

La municipalité, composée de novices en matières administratives, a beaucoup de chance de pouvoir s'appuyer sur les conseils avisés de notre greffe, notre boursière et notre responsable du contrôle des habitants.

Au plaisir de vous rencontrer, je vous adresse à tous mes meilleurs messages.

Line Gavillet



## Aménagement du territoire et plan général d'affectation : Comment en est-on arrivé là ?

Comme 160 autres communes vaudoises, Jorat-Menthue est confrontée au délicat exercice de l'élaboration d'un plan général d'affectation (PGA) qui tient compte des nouvelles dispositions en matière d'aménagement du territoire, en particulier de la nécessité de restreindre ses possibilités de développement.

### Un peu d'histoire

La notion d'aménagement du territoire apparaît au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Jusqu'alors, on habitait et travaillait au même endroit. Avec le développement de la mobilité et la croissance démographique, des mesures s'imposent.

La protection de la nature entre dans la constitution fédérale en 1962 et l'aménagement du territoire en 1969. S'en suivront un arrêté urgent du Conseil fédéral en 1972 et la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) en 1980. Dans les années 2000, une initiative populaire réclame le gel des zones à bâtir et pousse le Conseil fédéral à proposer une révision de la loi introduisant des mesures plus contraignantes pour freiner la dispersion des constructions. Ce sera la nouvelle LAT, combattue par un référendum, acceptée par la population en 2013 et entrée en vigueur en 2014.

### La LAT fédérale

L'objectif principal de cette LAT est de mieux distinguer les zones à bâtir des zones non constructibles, pour protéger davantage la zone agricole (notamment les meilleures terres cultivables, qu'on appelle surfaces d'assolement) et éviter le fameux « mitage » du paysage. Elle exige que les zones à bâtir soient définies de telle manière qu'elles répondent aux besoins estimés pour les quinze années suivantes et impose la réduction des zones surdimensionnées.

### Dans le canton de Vaud

En 2019, pour mettre en application ces nouvelles exigences, le Grand Conseil a revu le plan directeur cantonal (PDC) et adapté la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Il a décidé (et c'est une particularité vaudoise) que le développement autorisé des différents types de localités s'exprimerait non pas en m<sup>2</sup> de surface construite, mais par un nombre d'habitants fixé de manière théorique en fonction des surfaces constructibles et des volumes disponibles dans les bâtiments existants (et on sait que ceux-ci sont importants dans les anciennes fermes de nos villages). C'est la célèbre mesure A11 du PDC.

Si le développement autorisé des grandes agglomérations et des centres régionaux ou locaux est plus important, la catégorie « villages » (dont ceux de notre commune) ne peut augmenter sa population que de 0,75% chaque année. Et cela pour les quinze prochaines années, le chiffre de référence étant la population au 31 décembre 2015.

Mais il y a plus encore. Les terrains classés jusqu'ici en zone à bâtir dans des plans d'affectation faits pour des décennies pouvaient parfois rester non construits pendant très longtemps, aucune contrainte ne s'exerçant sur les propriétaires. Il en ira autrement à l'avenir. Les plans étant faits pour répondre aux besoins pour quinze ans, les terrains constructibles sont à leur tour censés être construits dans ce laps de temps. La loi cantonale permet même d'imposer un délai de 7 à 12 ans pour construire et de prélever une taxe en cas d'inexécution.

Le Canton donne en outre toute une série de directives pour l'élaboration des plans d'affectation, qui réduisent à peu de chose la marge de manœuvre des communes et dont on vous épargnera le détail. Il a enfin fixé aux communes un délai à juin 2022 pour réviser leurs plans.

### Concrètement pour Jorat-Menthue ?

Notre population étant de 1518 habitants au 31 décembre 2015, notre croissance annuelle autorisée est de 11,4 habitants en moyenne (0,75%). Pour comparaison, la population de notre commune a augmenté de 2,8% en moyenne chaque année de 2007 à 2018, passant de 1212 à 1586 habitants. Compte tenu de notre « droit » à 171 habitants pour quinze ans, de ceux qui sont déjà arrivés depuis 2015 et des réserves disponibles, sous forme de volumes ou de surfaces encore constructibles en vertu des anciens plans, notre surcapacité a été estimée en 2018 à 740 habitants. Ces chiffres sont évidemment théoriques, nul ne pouvant maîtriser l'équation des décès et des naissances ni celle des départs et des arrivées. Mais le Canton nous contraint bel et bien à nous y référer pour réduire d'autant nos possibilités de bâtir.



**BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite**

La Municipalité planche sur ce difficile exercice depuis 2018 avec l'aide d'un bureau d'urbanisme et avec le concours d'une commission que le Conseil communal a souhaitée et pour laquelle il a désigné MM. Vincent Aubert, Jean-Paul Cavin, François Cornu, Jean-Marc Hermans, Daniel Robert et Olivier Sonderegger, tous membres du Conseil.

**Conclusion**

L'exercice est ardu, mais l'impact du douloureux mais inévitable dézonage pour les propriétaires concernés peut être relativisé si on se rappelle le changement fondamental de logique déjà évoqué : le nouveau PGA ne fixe les choses que pour quinze ans et dans les années 2030, le Canton donnera un nouveau cadre en fonction de perspectives démographiques actualisées et un nouveau plan sera élaboré.

Mais l'objectif général de l'aménagement du territoire voulu par le peuple demeurera : minimiser les effets de la croissance démographique (si croissance il y a toujours), l'impact des constructions sur le paysage et leur emprise sur les terres agricoles, dans un territoire qui n'est pas extensible.

Line Gavillet, syndique  
Jean-Paul Cavin, membre de la commission du PGA

**Refuge du Chalet au Renard à Peney-le-Jorat**

Les coups de vents et les tempêtes de ces derniers temps ont renversé plusieurs épicéas au refuge de Peney-le-Jorat. Nous avons constaté que les arbres sont malades et affaiblis ; l'intérieur de leur tronc est pourri. Hélas, il ne reste que 3 à 5 cm de bois sain sur la circonférence des troncs, ce qui permet encore tout juste que les épicéas tiennent debout.

Suite aux discussions avec l'Inspecteur et le Garde forestier, la municipalité a décidé d'enlever tous ces arbres malades, afin d'éviter qu'ils ne se renversent sur la place du refuge. A la place, de nouveaux arbres vont être replantés prochainement.



Bernard Joss  
Municipal



## BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

## Inauguration de la première voie de promenade en forêt spécialement aménagée pour tous

L'inauguration officielle du parcours Handicap et Nature a eu lieu les 5 et 6 octobre 2019 au refuge des Charbonnières à Villars-Tiercelin. Plusieurs personnalités politiques et un public nombreux se sont déplacés à cette occasion. Des stands de présentation de notre région ainsi que d'intéressantes animations pour grands et petits se trouvaient le long du sentier et sur la place de fête durant tout le week-end.

Situé entre les communes de Corcelles-le-Jorat et de Jorat-Menthue, le parcours Handicap et Nature propose une boucle de 5 kilomètres. Ce parcours a été entièrement réalisé en 10 ans par des personnes privées de liberté pour celles qui sont privées de mobilité. Des personnes condamnées ont ainsi exécuté leur peine sous la forme d'un travail d'intérêt général. Cette réalisation d'envergure permet à des personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussette de se promener en pleine forêt sans obstacle.



Le sentier est pourvu de postes d'observation et de panneaux didactiques qui invitent à découvrir les plaisirs de la forêt et offre une jolie balade en pleine nature. C'est un parcours riche en belles découvertes, telles que l'Arboretum, la Lucarne du Jorat, le Pont des brigands et la Place Raymond Burki.

Développé par l'atelier de la Fondation vaudoise de probation, situé à Carrouge, le parcours veille en outre au respect de l'environnement, notamment par l'utilisation du bois de chêne provenant uniquement de l'abattage nécessaire à la pérennité de la forêt.

Nous adressons un grand merci à M.Roland Rapin, notre garde forestier et M.Michel Graz, chef d'atelier de la Fondation vaudoise de probation qui sont à l'origine de la réalisation de ce projet.

En bref : 5 km de parcours, 2 postes d'observation, 400 m<sup>3</sup> de chêne, 140'000 vis, 6'500 plots de béton, 1850 passerelles de 2,50 mètres en chêne, 5000 m<sup>2</sup> de treillis et plus de 16'500 heures de travail d'intérêt général ! Les travaux ont débuté en 2009 et, en 2019, la boucle est bouclée !

Bernard Joss  
Municipal





**BILLET DE LA MUNICIPALITE- suite**

A vos agendas, cette année la fête nationale du 1<sup>er</sup> août se déroulera à la place de jeux dans le village de Sottens.

De plus amples informations vous parviendront en temps voulu.



La Municipalité

**Gérances, propriétaires ou logeurs : obligation d'annonce**

**Avis d'entrée et de sortie des locataires**

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles ont l'obligation d'annoncer au service du contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH) et aux articles 1 et 2 du règlement du 28 décembre 1983 d'application de la LCH.



Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires

**Aux détenteurs de chiens**



Les chiens acquis ou reçus en cours d'année ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune doivent être annoncés oralement ou par écrit dans les 15 jours (en indiquant la race, le sexe, les dates de naissance et d'acquisition, la taille, et le nom de l'ancien propriétaire) au bureau communal.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année. Les chiens disparus, vendus ou donnés en cours d'année seront également annoncés.

L'impôt concernant les chiens vendus ou donnés en cours d'année dans le canton de Vaud est entièrement dû par la personne qui en est propriétaire au 1<sup>er</sup> janvier.

**Ordre et tranquillité publique**

La belle saison arrive avec les travaux de jardinage et tonte du gazon. Il est utile de rappeler les horaires pour les travaux bruyants, notamment pour l'usage de la tondeuse à gazon, selon notre règlement de police.

**Art. 18.** – Il est interdit de troubler la tranquillité et le repos des voisins par l'emploi d'instruments ou d'appareils sonores. Après 22 heures et avant 7 heures, l'emploi d'instruments de musique ou d'appareils diffuseurs de sons n'est permis que dans les habitations et pour autant que le bruit ne puisse être perçu de l'extérieur.

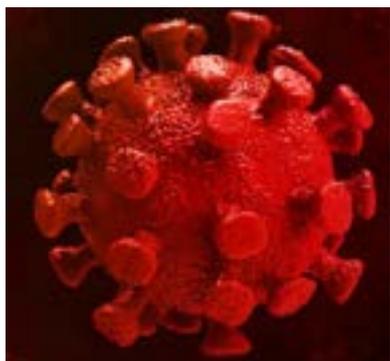
**En outre, l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires est interdit entre 12h et 13h ainsi qu'à partir de 20h jusqu'à 7h, dimanches et jours fériés.**



La Municipalité



## Attention ! CORONA VIRUS



*Au moment où est imprimé ce journal, nous ne pouvons garantir les dates et les rendez-vous notés dans l'ECHO. Veuillez donc vous renseigner auprès des institutions si telle ou telle manifestation a lieu ou pas. Merci !*

Les correspondants locaux

## AVIS DE RECHERCHE

La Municipalité est à la recherche de photographies des années 1972 et précédentes du collège de Villars-Tiercelin, en particulier du côté de sa cour arrière.

Si vous êtes l'heureuse ou l'heureux détenteur d'un cliché, elle serait ravie de pouvoir effectuer une copie.

L'équipe de l'administration communale se tient à votre disposition au 021.905.51.15 ou par mail à [greffe@jorat-menthue.ch](mailto:greffe@jorat-menthue.ch) pour tout renseignement complémentaire.

La Municipalité

## Travaux routiers

### Villars-Tiercelin :

Les travaux routiers se sont interrompus à mi-novembre 2019. Ils reprendront la dernière semaine d'avril 2020. Comme l'été dernier, de nombreux chantiers se dérouleront dans notre région, provoquant des perturbations et des fermetures de routes. Nous mettrons tout en œuvre pour limiter ces nuisances et nous coordonner avec les travaux conduits par le canton.

Dans un premier temps, nous devrions terminer la rue des Fontaines, puis nous poursuivrons vers les Grands Clos. Afin d'éviter des joints et améliorer la qualité, ainsi que la durabilité du tapis final, il est recommandé de poser le revêtement d'un seul tenant, sur toute la largeur de la chaussée. Ce travail nécessitera la fermeture de la circulation pour environ deux jours.

Une information sera diffusée en temps voulu, afin de permettre à chacun de prendre ses dispositions.

### Travaux dans la région :

- RC 542 C-S**    rte des Paysans entre Peney-le-Jorat et route de la Sapelle, du 27 avril au 12 juin 2020.  
Canalisations en mars 2020
- RC 441 B-P**    Polliciez-le-Grand – Les Grands-Champs, du 4 mai au 30 juin 2020
- RC 436 B-P**    Fey – Peyres-Possens, du 4 mai au 21 août 2020

Des travaux de grandes envergures vont également se prolonger sur près de deux ans entre la sortie de Bottens et l'entrée de Cugy.

Ces nombreux chantiers vont certes, chambouler nos habitudes, mais tendrons à améliorer la sécurité et l'état de nos routes.

Concernant l'arrêt du CarPostal à Montaubion-Chardonney, la mise à l'enquête est terminée et il reste quelques points de détails à voir avec le canton.

Nous espérons pouvoir réaliser ces aménagements lors des vacances d'été.

Didier SCHMID

**BILLET DE LA MUNICIPALITE- suite****Déchetterie**

La Commune de Jorat-Menthue est à la recherche d'un ou d'une surveillant(e) de déchetterie afin de compléter l'équipe déjà en fonction.

Il faut être disponible quelques heures par mois durant les horaires d'ouvertures des différentes déchetteries.

Pour de plus amples renseignements sur le poste vous pouvez vous adresser à M. Claude Racine au 079 258 14 37 ou à l'adresse mail : [clauderacine@jorat-menthue.ch](mailto:clauderacine@jorat-menthue.ch).

**Déchetteries de Peney-le-Jorat et de Villars-Mendraz**

Ces 2 déchetteries sont situées en lisière de forêt ainsi lors de fortes intempéries ou de forts vents, la Commune se donne le droit de ne pas les ouvrir aux horaires habituels ceci pour votre propre sécurité et celle de nos surveillants.

En cas de doute, nous vous prions de bien vouloir consulter notre site internet ou d'appeler le bureau communal au 021/905.51.15.

Merci de votre compréhension.

Claude Racine

**Dès le 1<sup>er</sup> février 2020**, les réfrigérateurs et les congélateurs usagés sont repris uniquement à la déchetterie de Sottens.

Une benne est à disposition pour tous les habitants de Jorat-Menthue et d'Hermenches.

Vous avez également la possibilité de les amener gratuitement à la déchetterie de Malley à Renens ou de les retourner directement à votre fournisseur.



Claude Racine

**Police des Constructions**

Pour rappel, chaque projet de construction (y compris de rénovation) ou de démolition, en surface ou en sous-sol, doit être soumis à la Municipalité.

Celle-ci, avant de décider s'il nécessite une autorisation, vérifie :

- si les travaux sont de minime importance,
- s'ils ne portent pas atteinte à un intérêt public prépondérant telle la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins ;
- et s'ils n'ont pas d'influence sur l'équipement et l'environnement.



Dans nos petits villages, tout se sait, tout se voit !

Cette marche à suivre nous aide à répondre facilement aux questions des autres villageois et permet aussi, à tout un chacun de commencer son projet conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

À votre disposition !

Giuseppe Greco



BILLET DE LA MUNICIPALITE- suite

## FÊTE AU VILLAGE

### Penthéréaz 2020

Vendredi 5 juin

Nathalie  
DEVANTAY

Grand gala  
humoristique

Ouverture des portes 20h00  
Début du spectacle: 20h45 (sans entracte)  
Entrée 35.- / Etudiant 25.- (avec carte)  
Caveau et petite restauration dès 18h00

[www.favpenthe.ch](http://www.favpenthe.ch)

Parrains

Soutiens

## 54<sup>e</sup> GIRON DE CHANT

### et FÊTE AU VILLAGE

Penthéréaz 5 au 7 juin 2020

Vendredi 5

Soirée humour  
**Nathalie Devantay**  
Petite restauration  
Caveau, tonnelle

Samedi 6

11h-18h **Fête au Village**  
Marché artisanal  
Animations et activités de rue  
18h **Festival de musique**  
Journée et soirée  
Restauration  
Caveau, bar et tonnelle

Dimanche 7

**Giron des chanteurs  
du Gros-de-Vaud**  
Petite restauration,  
Caveau, tonnelle  
13h30 **Concert**  
16h30 **Cortège**  
Partie officielle  
19h30 **Banquet**

Et lundi...

19h  
**Traditionnelle  
langue de bœuf**

[www.favpenthe.ch](http://www.favpenthe.ch)



**Aux jeunes nés entre 2005 et 2013 des 32 communes participantes**

Les membres du Comité ont l'immense plaisir de vous annoncer que vous pourrez participer au Passeport Vacances Moudon & Environs qui se déroulera du 6 au 17 juillet et du 10 au 21 août 2020.

Comme chaque année, notre Passeport vous offrira des magnifiques activités ! Parmi elles, de la Danse Country, Aquapark, la visite de la REGA et de l'Escape Game entre autres. Mais également de belles nouveautés : Ninja Warrior, Skatepark, plusieurs activités en relation avec des métiers et encore beaucoup d'autres surprises !

Les adolescents seront également gâtés avec encore plus de variétés et de sports, deux groupes seront distincts « kids » et « ados » (comme le Paintball par exemple). Alors soyez prêts pour votre inscription, ouverte du 28 avril au 12 mai sur notre site internet [www.pvmoudon.ch](http://www.pvmoudon.ch).

Nous nous réjouissons beaucoup de vous retrouver nombreuses et nombreux cet été !

Au nom du Comité du PVME  
Florence Jan

**LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL**

Ce sont deux séances du Conseil communal qui se sont tenues depuis la dernière parution de ce journal.

Le 7 octobre, à Peney-le-Jorat, l'ordre du jour ne comportait qu'un seul objet, l'arrêté d'imposition 2020.

C'est ici l'occasion de rappeler ce qu'est l'arrêté d'imposition. A la base, il y a un barème fixant pour chaque revenu imposable un impôt dit de base. Par exemple, pour un revenu imposable de CHF 50'000.- l'impôt de base est de CHF 3'465.-. Le canton et les communes fixent dès lors leur impôt en pour-cent de ce montant. Pour Jorat-Menthue, en 2019 l'impôt était fixé à 72% de cet impôt de base, le canton ayant fixé son taux à 154.5%

Ainsi en 2019, pour un revenu imposable de CHF 50'000.-, le contribuable aura payé 72% de 3'465.- soit 2'494.80 à la commune et 154% de 3'465.- soit 5'336.10 au canton. On relèvera aussi que pour un revenu imposable de CHF 100'000.- (soit le double de l'exemple ci-dessus) l'impôt de base passe à CHF 8'863.- en raison de la progressivité du taux. Dans notre exemple l'impôt n'est pas multiplié par 2, mais par 2,5 illustrant ainsi la progressivité du taux.

En raison de la reprise par le canton des frais de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile), le canton a décidé d'augmenter le taux cantonal à 156 % et a demandé aux communes de baisser leur taux de 1,5 %, ce qu'a décidé le Conseil communal. Cette bascule n'aura aucune incidence pour nos habitants. On relèvera cependant que pour les communes, cet allègement ne représente pas systématiquement une baisse de 1,5 % d'impôt, puisque le rendement des impôts varie fortement d'une commune à l'autre, en fonction du rendement fiscal. C'est ici l'occasion de signaler que pour Jorat-Menthue un point d'impôt représentait CHF 27.20 en moyenne par habitant en 2018 mais CHF 16.60 à Moudon et plus de CHF 1'000.- à Vaux-sur-Morges (record vaudois !).

La dernière séance de l'année du Conseil communal s'est tenue au refuge de Riond-Bosson. Au menu, outre les objets réglementaires, le budget 2020. Ce budget, prudent comme d'habitude, d'environ CHF 6'600'000.- (hors imputations internes), prévoit un excédent de charges de CHF 187'130.-.

Comme d'habitude, les deux plus importants postes du budget concernent la facture sociale cantonale et l'accueil des enfants, pour 1'183'700.- soit 18% du budget et l'enseignement avec CHF 1'006'000.- qui iront à l'ASIRE pour les écoles, soit 15% du budget.

La stabilité des impôts et de la plupart des postes permet à notre commune d'appréhender avec confiance les exercices successifs. Mais divers éléments pourraient venir troubler cette quiétude. On pense ici, par exemple, à la péréquation intercommunale ou la répartition de la facture sociale, deux éléments qui amènent plusieurs communes, et pas seulement les plus riches, à remettre en cause le système.

A l'heure où cet article est écrit, les négociations Etat – Associations de communes sont au point mort. Il faut relever que les communes n'ont aucune influence sur la politique sociale, et que dans le domaine de l'enseignement par exemple, le canton définit des normes en matière de constructions scolaires et d'équipement, que les communes subissent sans pouvoir influencer le système. On pense ici à l'équipement informatique ou aux normes de construction.

Signalons pour terminer que le Conseil communal se penchera le 30 mars sur le terrain de football de Villars-Tiercelin ... qui penche aussi !

FD Grossen, président du Conseil communal



## On a gagné !

Le 21 janvier 2020, nous avons participé à la finale cantonale du Parcours des JOJ (Jeux Olympiques de la Jeunesse) pour les classes de 5-6P; c'était à Lausanne. Dans ce parcours, il y avait six sports d'hiver représentés dans une salle de gym. Je vais vous les décrire :

- Le hockey sur glace était représenté par un petit slalom de hockey en salle.



- Pour le curling, on devait faire glisser des petits sacs de grains pour qu'ils arrivent dans une cible.

- La luge : on tirait un camarade couché sur un sac de patate.



- Il y avait même du ski : on était par deux sur des skis en bois et c'était rigolo d'avancer ensemble.

- Le biathlon : on devait courir le plus vite possible et ensuite bien viser pour lancer des sacs de grains sur des cônes posés sur un caisson.



- Le dernier sport, c'était le saut à ski : il y avait deux bancs accrochés aux espaliers. On glissait sur les bancs, debout, les pieds sur un carré de moquette. On essayait de sauter le plus loin possible.



### Comment cette compétition a-t-elle commencé ?

En tout premier, il y a eu un petit concours avec l'établissement scolaire (Villars-le-Terroir- Poliez-Pittet). Notre classe s'est qualifiée et aussi une classe de 5P. Ensuite, il y a eu la demi-finale de la région, le 7 novembre, à Moudon. A la demi-finale, notre classe a de nouveau gagné ! Alors, nous avons été en finale, la finale cantonale à Lausanne !

A la finale, les 5P sont arrivés à la 2<sup>ème</sup> place et nous étions les 1<sup>ers</sup>. Youpie !!!

J'ai trouvé qu'à Lausanne il y avait une super ambiance ! Tout le monde encourageait tout le monde ! Dans ma classe, nous sommes 5 habitants de Jorat-Menthue ; 4 camarades viennent de Villars-Tiercelin : Leonor Cardoso, Colleen Mercier, Eïlys Martin, Ethan Vulliamy et moi, j'habite à Chardonney.



Nous avons tous trouvé ces concours super chouettes ! Nous sommes contents d'avoir participé et fiers de notre victoire.

Merci à ma super classe et à nos enseignantes : Mmes Marine Haemmerli et Sophie Christeler qui nous ont donné de super bonnes stratégies pour gagner. Et on n'oublie pas les parents qui sont venus nous encourager! Merci à tous et bravo à la 6POP2 !!!

Montaubion-Chardonney, le 26 février 20

Myrine Joss



Images de la brochure « Parcours Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020 » éditée par le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud

## Une journée incroyable !!!

racontée par Anouck Joss

Savez-vous ce qui s'est passé le jeudi 19 septembre 2019 ?  
On commençait à peine à parler des Jeux Olympiques de la Jeunesse...

Avec Yann Lanz de Peney-le-Jorat, nous sommes allés à Lausanne pour chercher le drapeau des JOJ. Il y a eu une cérémonie avec des discours dont celui de M.Thomas Bach, président du CIO. En échange du drapeau que nous avons reçu, nous avons apporté le drapeau de notre commune.



Et nous n'étions pas les seuls...

Il y avait 2624 élèves de 9<sup>ème</sup>, venant de tous le canton. Parmi ces élèves, ils étaient 2020 à faire une chorégraphie.

Avez-vous remarqué que le nombre de jeunes danseurs correspond à l'année des JOJ ?

Avec les 604 élèves restants, provenant des 302 communes participantes, nous avons formé une fresque humaine géante représentant le canton de Vaud.

J'ai adoré cette journée ! J'ai eu de la chance de participer à cet événement en avant-première des JOJ !

Dans notre commune, le drapeau des JOJ a été hissé sur le mur de grimpe, lors de la fête des 10 ans de Gecko escalade à Sottens. Il y est resté accroché jusqu'à la fin des Jeux, durant lesquels j'ai pu voir des compétitions de patinage artistique, de hockey sur glace, de slopestyle et de skicross !

Montaubion-Chardonney, le 26 février 2020  
Anouck Joss



## Un centre sportif romand à Villars-Tiercelin

C'est le 31 janvier 1961 qu'un promoteur, Mr Jacques Cochand achetait une première partie de terrain à Mr. Aloïs Chappuis et constituait une coopérative à laquelle adhéraient immédiatement des particuliers et des communes de toute la suisse romande séduits par le projet ; par la suite d'autres parcelles ont été achetées à différents propriétaires dont la commune, durant les six années qui suivirent pour la réalisation d'un grand centre sportif romand.

En effet Mr. Cochand voulait créer au cœur du Jorat, dans un site de verdure remarquable un complexe sportif favorisant la culture physique sous toutes ses formes. Ce centre qui aurait été un des plus gros de Suisse Romande comprenait sur ses plans de base : Des terrains de football avec une piste d'athlétisme autour, un site de saut en hauteur, des pistes de saut en longueur, du lancer de javelot et boulet, ainsi que des terrains de volleyball, de handball, de basketball, mais également une piscine olympique avec plongeoir, des terrains de tennis avec tribune et trois pistes finlandaises de course avec des degrés de difficultés différents et bien d'autres bâtiments encore.

En 1967, plus de 11494 mètres carrés avaient été acquis par la société du centre sportif romand ; durant l'année suivante, le C.S.R. dépose le projet d'aménagement des zones sportives. A la fin de l'année 1972, après plusieurs années de travaux d'aménagements et d'équipements, trois pistes finlandaises ont été aménagées, des piscines ont été partiellement creusées, plusieurs kilomètres de câbles et de tuyaux ont été posés pour l'amenée d'eau et d'électricité, un parking et une route en pavés ainsi que le rez-de-chaussée du restaurant-buvette avaient été réalisés.

En 1973, le centre sportif romand se trouve confronté à des difficultés qui ont eu pour effet l'interruption complète des travaux projetés ; l'importance des créances impliquait pour la coopérative une vente rapide des terrains, faute de quoi la faillite devenait inévitable. Par la suite plusieurs tentatives soit auprès du canton de Vaud que de privés entre autre (le camping club d'Yverdon) ont été tentées pour empêcher la condamnation du projet, mais malheureusement toutes les diverses démarches sont restées sans succès.



59 ans après le projet de ce promoteur qui avait vu grand (peut-être trop ...) ne s'est par réalisé ! il ne nous reste plus que la route toujours existante et utilisée aujourd'hui, le sous-sol de la buvette qui se trouve sous le hangar de la famille Stadler et les deux bâtiments qui se trouvent au bord de la route du Général-Guisan.

La question que l'on pourrait se poser, c'est de s'imaginer ce que serait devenu Villars-Tiercelin et son terrain de foot très connu (il paraît qu'il est un peu en pente !) si le projet aurait abouti.

Quoi qu'il en soit, ce lieu restera toujours un site de ballade et de détente agréable.



Stéphane Sauvageat



## L'eau potable, un droit humain fondamental.

Les forêts du Jorat sont un véritable château d'eau. On sait que la Menthue, le Talent et la Bressonnaz y prennent source. Et l'eau que nous buvons ? Un réseau impressionnant la conduit jusqu'à nos robinets.

(voir [www.aiejh.ch/schema](http://www.aiejh.ch/schema))

Le village de Peney a, au Chalet au Renard, et dans la proximité, une grosse réserve d'eau. Avant les années 2000, l'eau captée suivait le long de la route de Villars-Tiercelin jusqu'au village où il y avait sous le collège deux bassins avec une pompe qui mettait l'eau en pression dans tout le réseau communal. Ces conduites qui datent de 1915 environ, devenaient vieillottes et vulnérables. Avec l'aide de l'Etat un réservoir pompage a été construit au Chalet au Renard, pompant directement dans la nappe phréatique à 10 m. de profond, l'eau qui est repoussée dans le nouveau réservoir de 1600 m<sup>3</sup> de la Possession. Depuis ce réservoir, l'eau, par gravitation, alimente Peney-le-Jorat, et devient un complément ainsi que la réserve incendie des villages de Jorat-Menthue ; une liaison est construite également de Villars-Mendraz vers la commune d'Hermenches, et Rossenges.

Le Village de Peney possède également une source aux Vernes dont les captages ont été refaits dans les années 80. Elle est raccordée au réseau d'eau le long de la route de Corcelles, ce qui a permis de supprimer le réservoir des Esserts.

Pour Villars-Tiercelin, qui a aussi un gros potentiel d'eau, ce sont les sources du Mottex, du Creux aux Grenouilles, de la Gouille et surtout Praz Bacon. C'est une impressionnante galerie de 115m de long creusée dans la molasse, pour le passage d'un homme debout, à quelque 4m de profondeur. Cette source a un débit de 70 litres minute, jusqu'à plus de 100 litres. La galerie a été creusée dans les années 1910.

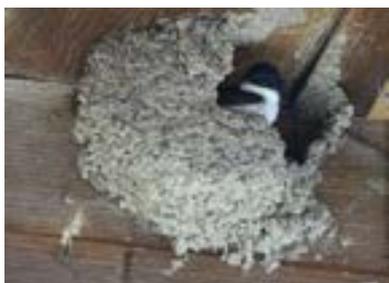


Au vu des moyens de l'époque, cet aménagement est remarquable. Ces différentes sources regroupées dans le réservoir des Esserts de Villars-Tiercelin, ravitaillent le village, avec un bras qui va en direction de Poliez-Pittet ainsi qu'un autre en direction de Montaubion Chardonney où chaque maison avait sa source privée. L'occasion était de mettre en réseau le Village et de là une conduite s'en va vers Dommartin puis dans le réseau important de la région d'Echallens et environs ( AIAE).

L'association qui gère l'eau des différentes communes soit Jorat-Menthue, Poliez-Pittet, Dommartin et Hermenches est l'AIEHJ. Cette association intercommunale des eaux du Haut Jorat commercialise environ 300'000 m<sup>3</sup> par an pour les besoins de sa population et vend également à l'AIAE 300'000 m<sup>3</sup>/an. Mr.François Cornu en est le président. Le fait d'avoir un volume d'eau à disposition est très positif, d'autant plus que cette eau est de grande qualité, un peu calcaire il est vrai, avec une infime mesure de chlorothalonil et de nitrate, en dessous des normes très sévères. Ceci grâce à de l'eau qui provient en grande partie de la forêt. Quant à l'eau qui provient de la zone agricole, des restrictions d'exploitation sont établies par les services de l'Etat et rigoureusement appliquées par les agriculteurs concernés.

Alors que dans le monde l'approvisionnement en eau potable est un problème majeur, nous avons la chance, dans notre région, de bénéficier de l'or bleu en suffisance. A votre bonne santé !

Aloïs Gavillet



## Sottens

Depuis l'an passé la rue du collège de Sottens s'est mise à l'heure des hirondelles. De belles colonies de martinets et d'hirondelles des fenêtres sont déjà bien installées dans les quelques fermes qui nous restent. Avec la diminution de nos agriculteurs et transformations de ferme un groupe de citoyens s'est investi pour la pose de nichoirs pour les hirondelles des fenêtres sous les directives d'un ornithologue.



Ce ne sont pas moins de 15 nids répartis en 5 endroits (fermes et villas) qui ont été posés. Trois nids ont déjà trouvé preneurs, pour la plus grande joie des petits et grands, amoureux de la nature. Nous ne pensons pas nous arrêter en si bon chemin et allons même nous approcher de la commune pour pouvoir en disposer sur le collège, voir même avec d'autres privés intéressés. Un tout grand merci à cette belle équipe.

Jean-Marc Hermans



## L'Antenne, un café socio-culturel au cœur de la commune

Un café socio-culturel, c'est quoi ?

C'est un véritable lieu de vie et de socialisation qui se cache derrière ce mot. On peut se demander comment un tel espace a pu naître au sein de la commune de Jorat-Menthue, mais en s'attardant quelque peu au phénomène, on n'y décèle rien de très étonnant. En effet, la création d'un café associatif alliant rencontres et culture est souvent une réponse à la perte du lien social en zones rurales entraînée par la disparition progressive des écoles ou des petits commerces de proximité.

Aurélie, Tatjana et Veronika auraient-elles ressenti ce besoin de tisser des liens ?

Après s'être beaucoup inspirées des trois fondatrices de « La Place du Village » aux Cullayes qui ont su transformer une ancienne salle de classe en un lieu de rencontre accueillant et chaleureux, nos trois Sottenoises ont décidé de se lancer.

Bien que les enfants qui s'amuse aujourd'hui entre les quatre murs de l'Antenne n'aient pas eu la chance de pouvoir y étudier, le but recherché est semblable à celui qui a longtemps animé Denise Hermans, ex-professeur en ces lieux : offrir aux enfants un lieu de rencontres et de connaissances afin de leur donner la possibilité de tisser des liens avec des gens de leur âge.

Cet objectif, nos trois fondatrices se le sont approprié en se permettant d'y ajouter quelques éléments. En effet, les enfants ne sont pas les seuls à être les bienvenus. L'Antenne accueille à bras ouverts tous les habitants des environs (et au-delà), de tout âge et de toute culture !



Ce café nous amène à des échanges intergénérationnels de tout type, ce dont nous avons tous besoin. Que ce soit autour d'un thé, d'un jeu de cartes ou encore lors d'une présentation organisée avec soin, il nous est désormais facile de tendre la main aux générations voisines. De plus, ce fin alliage entre culture et rencontres à retrouver lors des « Bonnes Ondes » et des « Causeries » nous amène régulièrement à découvrir de nouvelles thématiques ainsi qu'à éveiller en nous un intérêt potentiel pour de nouvelles activités. Que ce soit de citoyen à citoyen (Causeries) ou à travers l'intervention d'un professionnel (Bonnes Ondes), les informations transmises lors de ces conférences ne demandent qu'à parvenir à vos oreilles !

C'est donc au travers de ce nouveau cadre participatif et convivial que vous pourrez vous détendre autour d'une bonne boisson chaude, enrichir votre savoir ou encore jouer aux jeux de société avec vos amis et/ou enfants. En bref, ce café est une belle opportunité de nous ouvrir aux autres ainsi que d'élargir notre horizon culturel !

**MOIS DATE EVENEMENT**

**AVRIL**

- 08.04.2020 Atelier du Mercredi - animation pour enfants
- 28.04.2020 A vous de jouer - après-midi jeux
- 30.04.2020 Les Causeries - petites conférences informelles

**MAI**

- 12.05.2020 A vous de jouer - après-midi jeux
- 14.05.2020 Club de lecture - discussions autour des livres
- 19.05.2020 A vous de jouer - après-midi jeux
- 20.05.2020 L'apéro à l'Antenne - 18:00 - 21:00
- 27.05.2020 Atelier du Mercredi - animation pour enfants
- 28.05.2020 Les Causeries - petites conférences informelles

**JUIN**

- 06.06.2020 Marché de Sottens - animations sur la terrasse de l'Antenne
- 09.06.2020 A vous de jouer - après-midi jeux
- 23.06.2020 A vous de jouer - après-midi jeux
- 25.06.2020 Les Causeries - petites conférences informelles

**JUILLET**

- 03.07.2020 L'apéro à l'Antenne - 18:00 - 21:00
- 03.07.2020 Fermeture estivale de l'Antenne - réouverture le 25 août

Margaux Krieg



**CAUSE TOUJOURS**

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



## Le Jorat ... passage de nombreuses voies de communications ! 1<sup>ère</sup> partie

Je commencerai par la voie reliant Lausanne à Moudon...subdivisée en plusieurs tronçons. L'absence de preuves concrètes de l'existence d'une voie romaine en direction de Berne ou de Soleure n'a pas empêché les hypothèses de fleurir. La route romaine se serait séparée à Villette sur la route Lausanne – Vevey et serait montée sur Grandvaux, Forel, Les Tavernes, Châtillens, Oron où elle aurait rejoint la route venant de Vevey pour Moudon et aurait continué ensuite sur Avenches. On a trouvé en 1826 à Forel un tronçon de voie qui n'a pas pu être daté. Cet axe passait par Carrouge (= quadrivium = carrefour).

*Un autre itinéraire existait par Jouxens, Romanel, Morrens, Montheron, Froideville, Poliez-Pittet, Dommartin, Sottens et Moudon ... Un autre par le chemin des Paysans et Peney-Le-Jorat. Ce sera pour de prochains articles !*

Au cours du VI<sup>e</sup> siècle, le déplacement de l'évêque d'Avenches à Lausanne assure le développement de la cité. L'éparpillement des possessions épiscopales entre Broye et Lavaux rend nécessaire une voie de communication entre ces deux régions et le passage par le Jorat. Le détour par Lausanne semble se pratiquer très tôt puisqu'un prieuré appartenant au monastère du Grand Saint-Bernard est fondé à Montpreveyres avant 1160. Un peu plus en amont, l'hôpital de **Sainte-Catherine** offrira dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle un asile aux voyageurs pour la difficile traversée du Jorat.

Dès la conquête bernoise, l'itinéraire Lausanne – Moudon devient un axe important pour les relations entre le pays de Vaud et son nouveau seigneur, mais répond aussi aux besoins du trafic commercial qui se dirige de France vers l'Allemagne du Sud par Genève et le plateau suisse. Des travaux semblent y être entrepris dès le lendemain de la conquête mais la route reste pénible et trop souvent pentue: un double attelage est en effet nécessaire aux chars pour aller de la Porte de l'Ours au Chalet-à-Gobet ou pour passer Montpreveyres. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Lausanne dénonce une fréquentation plus grande de la route du Jorat et de la Broye par les grands chars d'Allemagne qui défoncent ses chaussées. De gros travaux sont alors menés sur la commune d'Epalinges et un pont sera construit pour franchir la Broye à Bressonnaz. Mais c'est entre 1762 et 1785 que LL.EE. reconstruiront entièrement la route de Berne.

**Plaine de SAINTE-CATHERINE , un lieu-dit intéressant ! voici un aperçu historique :** connu de chacun au nord de Lausanne entre le Chalet-à-Gobet et Montpreveyres, à 872 m. d'altitude.

En 1228, il y avait dans cette prairie humide un hôpital servant de refuge aux voyageurs, ainsi qu'une chapelle dédiée à Sainte-Catherine, dite du Jorat. En fin du 15<sup>ème</sup> siècle, l'hospice est en ruine. L'évêque de Lausanne, Aymon de Montfaucon, considérant l'endroit dangereux en raison des attaques des bandits du Jorat, fonde dans cette plaine en 1497 un couvent de Carmes pour servir de refuge. Dès la Réforme de 1536, les bâtiments conventuels sont utilisés comme domaine rural. Plusieurs fois restaurés jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, ils ont complètement disparu. En 1795, on élève à leur emplacement un nouvel établissement, qui reçoit l'inscription «A l'Ecu de Lausanne, bon logis, à pied et à cheval». L'auberge du Chalet-à-Gobet est née. Relais important pour la poste et le transport des marchandises, le site perd son importance dès 1862 à la suite de l'ouverture de la ligne de chemin de fer d'Oron.

On retrouve son animation avec la création en 1902 de la ligne ferrée du Jorat (le tram du Jorat venant de Lausanne-Tunnel jusqu'à Moudon, remplacé par des bus en 1963). C'est l'occasion dans ces terrains humides alors d'y créer une patinoire naturelle pour la population lausannoise ... et de la région.

Elle perdra de son attrait suite à la création de la patinoire de Montchoisi et sera exploitée pour la dernière fois durant l'hiver 1938-1939. Le terrain sera drainé et les bâtiments démolis après la guerre. Aujourd'hui le site accueille un centre et refuge de Société vaudoise de protection des animaux (SPA).



carte postale :

Anonyme, Patineurs sur l'étang gelé de Sainte-Catherine, vers 1900, coll. Musée Historique Lausanne

Jean-Luc Tappy



## FÊTE DE LA CITROUILLE 2019 « ON A MARCHÉ SUR LA LUNE »



Dans le cas (très improbable évidemment ;=) ou vous n'étiez pas au courant, la Grande salle de Villars-Tiercelin a été le théâtre, le 28 septembre 2019, d'un alunissage exceptionnel. Les Potes-Iront ont été les organisateurs de cet événement hors du commun et hors de notre espace spatio-temporel habituel.

Malgré l'apesanteur qui régnait dans la salle, les spationautes invités apportèrent leurs créations courgeo-spatiales intemporelles. Ils eurent également le plaisir de déguster des cocktails intersidéraux ainsi que des plats cosmiques intergalactiques.

Cette fête conviviale fut l'occasion de fêter, 50 ans après, les premiers pas sur la lune !

« L'objectif Lune » (titre d'un fameux album prémonitoire de Tintin) a été donc atteint dans la joie et la bonne humeur.

Le redécollage se passa sans encombres et le retour sur terre sans....cratères...

Nous tenons donc à remercier tous les astronautes invités ainsi que les organisateurs pour leur présence ainsi que pour leurs créations qui furent mises sous orbite en bonne et due forme.



Les Potes-iront vous convient également à **leur fête du printemps le samedi 27 juin 2020.**

Un « flyer » suivra dans vos boîtes aux lettres pour plus de détails ainsi que pour votre inscription au « Baby-Foot traditionnel » à la grande salle de Villars-Tiercelin, en tant que participant ou spectateur.

A bientôt donc, pour de nouvelles aventures !

André Pfister pour les Potes-Iront



## DIX DE CUIVRE

Fondé en 1990, le Brass Ensemble « DIX DE CUIVRE » est formé, comme son nom le suggère, de dix cuivres auxquels il faut ajouter un percussionniste, dirigés par Michel Burnand. D'origines socio-professionnelles et géographiques diverses, domiciliés dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de Lausanne, ces musiciens se réunissent en moyenne 25 fois par an pour préparer la demi-douzaine de concerts qu'ils donnent chaque année.

Le premier a eu lieu le 24 mai 1991 en l'église de Peney-le-Jorat et le 178<sup>e</sup> aura également lieu en cette

### Église de Peney-le-Jorat

**Dimanche 21 mai 2020 à 17h00**

*avec la participation de Christianne Cornu Cavin, organiste*



Le Brass Ensemble « DIX DE CUIVRE » a en effet choisi de fêter ses 30 ans d'existence dans le lieu qui a accueilli son premier concert. En 30 saisons, il a donné à ce jour 177 concerts, essentiellement en Suisse, mais aussi en France (Normandie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté) et en Italie (Lombardie, Sicile).

L'ensemble a également collaboré avec des formations chorales et des solistes vocaux dans des programmes religieux et lyriques. Son programme est éclectique, balayant les siècles du 16<sup>e</sup> à nos jours, explorant tous les genres musicaux, des danses de la Renaissance aux standards du jazz, en passant par les répertoires lyriques et sacrés, la comédie musicale, la musique de films et des pièces spécialement écrites pour l'ensemble.

Un concert à ne pas manquer. L'entrée est libre avec une collecte à la sortie pour couvrir les frais.

### Groupe de marche Jorat-Menthue :

[www.sites.google.com/site/marchejoratmenthue/](http://www.sites.google.com/site/marchejoratmenthue/)

Toujours le vendredi matin, rendez-vous 07h30 (heure d'été) à la Grande salle de Peney-Le-Jorat pour une heure et demie à deux heures de marche dans la région. Ouvert à toutes et à tous !

Exemple de course :



Jean-Luc Tappy



## Le plein d'activités chez les Loups du Jorat



### Toujours dans la joie et la bonne humeur les Loups s'activent avec plaisir

Le club a eu la joie d'être présent lors de l'inauguration du Parcours Handicap et Nature les 5 et 6 octobre 2019. En effet, nous avions à notre disposition un stand afin de proposer une petite initiation aux promeneurs qui parcouraient ce très beau sentier créé par l'ATIG.

Notre club a eu le plaisir de présenter, aux grands comme aux petits, notre discipline dans ce cadre magnifique. La bonne humeur de chacun n'a pas été entravée par les petits caprices de la météo, cela s'est sans doute ressenti auprès des groupes venus nous rendre visite.

Nous avons également eu la possibilité d'entourer des personnes en situation de handicap pour un petit essai et tirer quelques flèches. Durant ces deux jours, nous avons eu la chance d'avoir un de nos membres, lui-même en situation de handicap, et qui a pu, par son expérience, expliquer notre activité au plus grand nombre. **Pascal Héritier** (photo à gauche) est vice-champion en catégorie Compound Handisport, saison outdoor 2019. Pendant la prochaine saison indoor, Pascal tentera de faire une place pour la Suisse aux prochains Jeux Paralympiques d'été à Tokyo en 2020.



### La saison indoor commence

Après une belle saison outdoor, il était temps pour les loups de rentrer dans leur tanière et de se préparer pour les compétitions en intérieur. C'est dans un esprit d'équipe qu'ils se sont retrouvés samedi 16 novembre afin d'effectuer le transfert du matériel du terrain de foot vers la grande salle de Villars-Tiercelin. Nous avons profité de cette matinée pour effectuer toutes sortes de travaux d'entretien et inventaire de notre matériel. Et c'est avec le sourire que notre meute s'est attelée à la tâche. Merci à elle.

### Compétitions

#### AVTA Jeunes

Nous sommes très heureux de pouvoir entourer nos jeunes et de ce fait qu'ils puissent participer aux tournois. Et c'est d'ailleurs au tournoi des Jeunes de l'AVTA (Association Vaudoise de tir à l'arc), le 1<sup>er</sup> décembre, que nos louveteaux ont pu tester leur premier indoor. Trois d'entre eux sont revenus avec une médaille. En catégorie Bowhunter Cadet Dame Laurine termine 1<sup>ère</sup>, en Bowhunter Jeunesse Lucida termine 2<sup>ème</sup> et en catégorie Barebow Mini Even termine en première place. Bravo à eux et à Raphaël pour sa participation en catégorie Recurve Jeunesse.



Dès le début de la saison indoor, quelques membres ont participé à différents tournois et ont ainsi ramené de nombreuses médailles. Félicitations à toutes et tous ! Nous vous souhaitons plein de succès et de réussite pour les tournois à venir.



## IX Heures de tir non-stop au WAEC

Le 20 janvier 2020 quelques membres ont relevé le défi de tirer 9h non-stop. Ce concours amical et convivial était organisé pour la 2<sup>ème</sup> fois, par l'ACUBE (Archers associés d'Apples). Il n'y avait pas d'arbitre et le but était de créer une équipe de 3 personnes maximum. Pour les plus déjantés le déguisement est autorisé. Quatre équipes formées par nos loups sont parties relever ce challenge. Entre fou rire, musique, tir et surtout concentration, les membres ont été très heureux d'avoir participé à ce concours atypique.



Le club organise régulièrement des initiations. Pour tous renseignements n'hésitez pas à consulter notre site internet [www.lesloupsdujorat.ch](http://www.lesloupsdujorat.ch) et/ou à nous contacter : [president@lesloupsdujorat.ch](mailto:president@lesloupsdujorat.ch)

Stéphane Glardon

## CHOEUR MIXTE DES "TROIS SAPINS" Rejoignez nous !



Vous qui aimez chanter, que vous soyez chanteurs accomplis, amateurs ou simplement "virtuoses sous la douche", venez passer des moments d'amitié, de rencontre et de complicité avec nous.

### **Venez muscler votre mémoire et travailler votre respiration !**

Par son choix et son originalité, à travers le chant ou le théâtre, notre répertoire est à même de vous séduire car nous sommes curieux d'appréhender des styles divers.

### **Saisissez l'occasion de partager la vie de notre communauté villageoise !**

Venez nous rejoindre à la grande salle de Peney un mardi soir à 20h00

Pour plus de renseignements :

Antoinette Gavillet, caissière : 079/2875410  
Marina Morel, secrétaire : 079/6771031



## Salle comble pour la Brisolée 2019

Le samedi 26 octobre 2019, plus de 200 personnes se sont déplacées à la Grande salle de Villars-Tiercelin pour participer à la désormais traditionnelle Brisolée organisée par les Amis du Marron. Cette année, ce sont quelques 70 kg de ce fruit d'automne qui ont été dégustés.



Les Amis du Marron, quatre familles du village, entourés de quelques proches, se sont réunis le vendredi en fin de journée pour la mise en place de la salle. La décoration est assurée par l'équipe féminine alors que les hommes se retrouvent au laboratoire de Madeleine et Alexis Sauvageat, la boucherie du village, pour trancher les pièces de viande séchée, de jambon cru et de lard sec. Ces préparatifs accomplis, les Amis du Marron se donnent rendez-vous au petit matin du 26 octobre. Après un petit-déjeuner en commun, on attaque les 70 kilos de marrons à fendre et à contrôler un par un. Bonne ambiance autour de la table, pour ce travail certes rébarbatif, mais pas de blessé à déplorer cette année ! S'ensuit le trempage des marrons et l'allumage des brisoloirs fait maison. Cette année, le soleil est avec nous. Des conditions plus sympas pour les responsables de la cuisson des marrons. A l'intérieur, on s'affaire à dresser les assiettes pour être prêts à temps. Photos et notes des années précédentes à l'appui, chaque assiette se voit garnie de charcuterie, de fromages, de pommes et de raisins ainsi que du pain de seigle confectionné également au cœur du village.



70 kg de marrons ont été dégustés



Brisoloirs artisanaux

Il n'est pas encore 11h30, les premiers gourmands et habitués arrivent pour s'assurer d'avoir les meilleures places. Les participants affluent, ils sont accueillis par un apéro aimablement offert par la Commune. La salle se remplit rapidement, c'est le coup de feu ! Les participants sont ravis, les marrons sont excellents ! Au final, ce sont plus de 200 assiettes qui seront servies ce midi. Un très beau succès pour cette édition 2019. Certains profitent d'emporter quelques sachets de marrons crus pour la maison. Au rez-de-chaussée, un atelier de maquillage offre des grimages pour occuper les plus jeunes.

Au moment du bilan et des premiers préparatifs pour l'édition 2020, les Amis du Marron (Familles Maeder, Marcuard, Da Silva et Sonderegger) remercient en premier lieu tous les gourmands du village, de la Commune et d'ailleurs, mais aussi la Municipalité et les nombreux soutiens et sponsors pour leur indispensable contribution.



Assiettes froides pour accompagner les marrons

Edition 2020 - SAVE THE DATE - Samedi 24 octobre 2020

Olivier Sonderegger



## Association des Paysannes du Jorat – News

Après plus de 20 ans passés au sein du comité des Paysannes du Jorat, d'abord en tant que caissière puis les 6 dernières années à la Présidence, Mme Véronique Delessert a décidé de céder sa place. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté à notre groupe dans ses compétences, et son savoir-faire.

Grâce à elle et à son comité, notre groupe essaie de se diversifier et trouver, pour chaque nouveau programme, de quoi satisfaire ses membres. Il y en a pour tous les goûts : des balades à pied, en raquettes, des découvertes culinaires, olfactives, des activités créatrices, et bien d'autres choses encore.

Notre groupe compte actuellement 95 membres et peine à trouver un nouvel élan. Nous faisons donc appel à vous mesdames qui aimez partager, discuter, découvrir, bricoler ou simplement passer de bons moments, c'est volontiers que nous vous accueillons dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Avec plus de 75 groupes formant un réseau de 6'000 paysannes, cette association féminine est la plus importante au niveau cantonal.

Faisant suite à la démission de notre Présidente, c'est lors de notre assemblée générale du 4 mars, que nous avons accueilli et applaudi une nouvelle membre en la personne de Martine Forestier. Martine fait partie des Paysannes du Jorat depuis plus de 30 ans et nous sommes heureuses de pouvoir compter sur elle au sein de notre comité et qui reprend également la caisse. Et c'est notre actuelle caissière, Denise Rod, qui s'est dévouée pour prendre le poste de Présidente. Elles ont été élues à l'unanimité. Nous les remercions vivement pour leur dévouement, leur engagement et leur investissement pour notre belle société. Bravo !

Présidente sortante : Véronique Delessert,  
Sandra Binggeli, secrétaire : Sandra  
Desmeules, Fabienne Dervey, caissière :  
Martine Forestier, Janine Jaton, présidente :  
Denise Rod



Alors n'hésitez plus, nous sommes là pour vous renseigner :

Présidente : Rod Denise – 076/306 34 17

Secrétaire : Desmeules Sandra – 079/155 48 11



S. Desmeules, Secrétaire

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



|    |   |               |
|----|---|---------------|
|    | <b>Mai 2020</b>   |               |
| 6  | Marché à Villars-Tiercelin<br><i>Boucher, Fromager</i>  |               |
| 16 | Tournoi sportif à Villars-Tiercelin<br><i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i>                     | <b>Annulé</b> |
| 21 | Fête du refuge de Villars-Mendraz<br><i>Commune de Jorat-Menthue</i>                                      |               |
| 21 | Tir des enfants à Peney-le-Jorat<br><i>Commune de Jorat-Menthue</i>                                       |               |
|    |   |               |
|    | <b>Juin 2020</b>  |               |
| 3  | Marché à Villars-Tiercelin<br><i>Boucher, Fromager, Vigneron, Apiculteur</i>                              |               |
| 6  | Marché artisanal de Sottens   |               |
| 14 | Dîner / Pétanque au Chalet au renard<br><i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i>                                 |               |
| 27 | Fête du printemps à Villars-Tiercelin<br><i>Les Potes-Ironts</i>  |               |
|    |   |               |
|    | <b>Juillet 2020</b>   |               |
| 1  | Marché à Villars-Tiercelin<br><i>Boucher, Fromager</i>  |               |
|    |   |               |
|    | <b>Août 2020</b>  |               |
| 1  | Fête nationale à Sottens  |               |
| 1  | Journée du 1 <sup>er</sup> août (pétanque et grillades)<br><i>Jeunesse de Dommartin/Villars-Tiercelin</i> |               |
|    |   |               |
|    | <b>Septembre 2020</b>   |               |
| 2  | Marché à Villars-Tiercelin<br><i>Boucher, Fromager, Vigneron, Apiculteur</i>                              |               |
|    |   |               |
|    | <b>Octobre 2020</b>   |               |
| 24 | Brisolée à Villars-Tiercelin<br><i>Les Amis du Marron</i>   |               |



*Groupe de marche de Jorat-Menthue,  
Rendez-vous à la grande salle de Peney-  
Le-Jorat tous les vendredis matins à  
7h30 (heure d'été)  
08h00 (heure d'hiver) pour une marche  
de  
1h30 à 2h00*



*Les marchés à Villars-Tiercelin ont  
lieu  
Place Planche Marion  
Avec le Fromage de Chez Sandrine  
Vigneron, apiculteur, fruits et  
légumes !*

**BOUCHERIE DE CAMPAGNE  
DELISLE SARL**

Route de la Blâcherette 1 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 079 264 44 88 - [boucheriedelisleart@gmail.com](mailto:boucheriedelisleart@gmail.com)

## Grand choix de fromages et produits laitiers du Jorat

Magasins à Chapelle-Sur-Moudon  
et à Ropraz (Ussières)  
Marché à Lausanne et Romanel  
Automate 7 / 7  
Sandrine Overney  
079 347 56 37  
[s.overney@bluewin.ch](mailto:s.overney@bluewin.ch)



**Fromagerie  
Chez Sandrine**

La Fruitière, Chez Sandrine



A l'Antenne les **lundi 17h-18h** :



A l'Antenne les **lundi 10h30-11h30** :



A l'Antenne les **lundi 9h-10h et 18h30-19h30** :



Passez sans autre nous voir, on travaille avec le sourire ☺ !



**Cours d'essai offert et sans engagement, incl. en amont : entretien individuel selon vos besoins !**

Veronica Barta  
076 503 08 69  
[gabovero97@gmail.com](mailto:gabovero97@gmail.com)  
L'Antenne  
Rue du Collège 10, Sottens

**Vous avez une demie journée  
de temps en temps à offrir ?**

**Soutenez une  
initiative locale et  
devenez bénévole !**



du mardi au vendredi 8h15 - 11h30 / 14h00 - 17h30    rue du Collège 10 1062 Sottens    [www.l-antenne.ch](http://www.l-antenne.ch)  
[info@l-antenne.ch](mailto:info@l-antenne.ch)



**Marché artisanal  
au centre du village  
de Sottens  
le samedi 6 juin 2020  
de 9h00 à 17h00**

stands de restaurations  
stands d'artisanat  
animation musicale  
atelier de bricolage pour les enfants  
balade avec les ânes (gratuit)  
de 10h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30



VIENS TESTER UN COURS DE JAZZERCISE, C'EST UN ENTRAÎNEMENT COMPLET COMBINANT  
CARDIO, METHODES PILATES, RENFORCEMENT DES ABDOS ET FESSIERS, LE TOUT SUR DE LA  
MUSIQUE ACTUELLE

COURS D'ESSAI GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

Frais d'inscription offerts aux lecteurs de l'Echo et sur présentation de cet article



VILLARS-MENDRAZ Salle du Casino  
**MARDI À 18H30**

BRETIGNY/MORRENS Salle du Collège de  
l'Ancien Battoir  
**MERCREDI À 19H00**

CUGY Salle du Collège de l'Epi d'Or  
**JEUDI À 18H15 et  
SAMEDI À 9H00**

**Abonnement mensuel : 1 cours par semaine 60.-/mois plusieurs cours 70.-/mois**

**Nora Jaques**  
*no.jaques@gmail.com*  
**☎ 076.398.73.00**

 [www.facebook.com/Jazzercisecugy](http://www.facebook.com/Jazzercisecugy)  
 [www.instagram.com/Jazzercisecugy](http://www.instagram.com/Jazzercisecugy)  
[www.jazzercise.com](http://www.jazzercise.com)


**NAISSANCES :**


|            |                        |                   |
|------------|------------------------|-------------------|
| 14.10.2019 | Croce Jason            | Peney-le-Jorat    |
| 06.11.2019 | Gomes Camila           | Villars-Mendraz   |
| 28.12.2019 | Padula Kataleya Grazia | Sottens           |
| 05.01.2020 | Gholam Kimia           | Villars-Tiercelin |

**DECES :**


|            |              |         |
|------------|--------------|---------|
| 29.12.2019 | Jaton Berthe | Sottens |
|------------|--------------|---------|

**INFOS DU JOURNAL**


**Délai de retour des articles : 21 août 2020**

**Prochaine parution : début octobre**

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

**CORRESPONDANTS LOCAUX :**

**Simone Balmer**

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz  
Tél. 079 580 02 52 – [monesin@gmail.com](mailto:monesin@gmail.com)

**Margaux Krieg**

Vue des Alpes 5B – 1062 Sottens  
[margauxkrieg@gmail.com](mailto:margauxkrieg@gmail.com)

**Stéphane Sauvageat**

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin  
Tél. 021 903 40 32 – [sisauvageat@bluewin.ch](mailto:sisauvageat@bluewin.ch)

**Jean-Luc Tappy**

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat  
Tél. 021 903 31 73 – [jean-luc.tappy@bluewin.ch](mailto:jean-luc.tappy@bluewin.ch)

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants pour le village de Montaubion-Chardonney. En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.